

LE TUTO de l'Association de normalisation (Afnor), rattachée au ministère de l'Industrie :

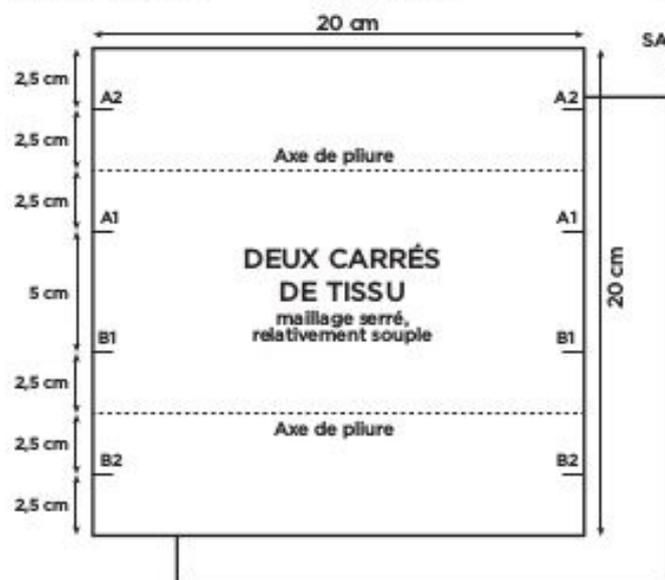
MASQUE À P LIS EN TISSU

 Attention, ce masque est conforme aux nouvelles recommandations ("Mieux vaut un masque artisanal que rien du tout") mais il n'est en aucune façon une garantie de non contamination. Seuls le confinement et le respect des gestes barrières vous protègent efficacement.

AVANTAGE : il s'agit d'un masque en tissu « à pli », qui couvre le nez, la bouche et le menton.

INCONVÉNIENT : il faut suivre un patron précis et avoir quelques notions de couture.

vous aurez besoin de :



1  Se décontaminer soigneusement les mains avec le gel hydroalcoolique.

2  Surfiler les deux carrés de tissu.

3  Reporter les repères A2, A1 et B1, B2 sur le carré.

4  Réaliser les plis du masque A1 sur A2 et B1 sur B2 puis repasser les plis.

5  Retourner le masque et réaliser des plis d'environ 1,5 cm puis repasser les plis.

6  Mettre en place le fil de fer au milieu du masque sous le pli. Positionner et coudre les deux élastiques.  Coudre les deux plis.

7  Sur la face extérieure, coudre les deux extrémités du masque à environ 1 cm du bord.

